

C.S.A.C. BUDO THELONNE

Vous propose

Club d'Arts Martiaux



sa 3^{ème} Marche
Populaire Internationale

**Dimanche
25 Mars
2018**



Un Parcours Adapté,
10, 15 et 20 km



Départ : Salle des Fêtes
THELONNE

08350 Ardennes

de 8h à 15h

pour tous les parcours

et de 8h à 14h pour le 20 km



Bienvenue à toutes et à tous



Mail: contact@ffsp.fr

Internet: <http://www.ffsp.fr>

Facebook.com/ivv.france

Twitter.com/ffsp_officiel

Partenaires de la F.F.S.P. :



Groupama



Membre de la FFSP N° F1325
Visa FFSP N° 2018-08-265-F
Agrément ministériel du 20/06/2006
Reconnaissance de mission d'utilité
publique par arrêté N° 012156 du 02/08/2001

Informations aux marcheurs



- La marche se tiendra quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.
- **Départ et arrivée :**
Salle des Fêtes, Rue du Fond de Tanette, 08350 THELONNE (France).
- **Horaires :**
Départ de 8h, à 14h pour le 20 Km et à 15h pour les autres parcours.
Fermeture des contrôles à 18h.
- **Parcours :**
Sans difficultés particulières, ouverts à tous;
Enfants d'âge de moins de 10 ans obligatoirement accompagnés.
- **Licence de participation :**
La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,00€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
La licence est gratuite (réglée par le CD08) pour les enfants de moins de 12 ans et les personnes handicapées.
- **Renseignements à fournir pour inscriptions :**
NOM Prénom, N° de téléphone, Adresse de correspondance, Code postal, Commune.
- **Assurance :**
La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA;
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé;
L'association « C.S.A.C. BUDO de THELONNE » est assurée en responsabilité civile et décline toute responsabilité en cas de vol, maladie ou accident.
- **Ravitaillement :**
Boissons et petites collations offertes aux points de contrôle;
Petite restauration payante en salle à l'arrivée (Sandwich, Gaufres);
Repas chauds payants à réserver avant le départ (Entrée, Cacasae-à-cul-nu « culottée » de saucisses, Pain, Fromage et Dessert)
- **Avis importants :**
Déposer impérativement vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet;
Interdiction absolue de fumer ou d'allumer un feu sur les parcours;
Respecter la forêt et ne pas s'éloigner des sentiers balisés;
Respecter le code de la route et tenir les chiens en laisse.
- **Secourisme :**
Premiers secours :
Mis en place par l'organisateur
au 06-8998-9018 ou 07-8104-0620.
Urgences :
International: 112.

Renseignements et pré-inscriptions:

M. Pierre-André Van COPENOLLE

Tél: 03-2426-8103

Mail: Pierre.van-Copenolle@orange.fr

ou Mme Mathilde ABRILLE

Tél: 03-2426-6293

Mail: VanCopenolleMathilde@yahoo.fr



Salle des Fêtes,
Rue Fond de Tanette
08350 THELONNE (France).



FROMAGES DE BREBIS des Ardennes

Ferme de St-Quentin
08350 Noyers-Port-Maugis

06 31 57 73 60

www.gites-en-ardennes.fr
gite.stonne@aliceadsl.fr



CSAC BUDO THELONNE

Membre de l'Académie Européenne
de Jujutsu Traditionnel (A.E.J.T.)

vous propose la pratique
d'une méthode de Jujutsu
Traditionnel japonais à
but non compétitif.

BUDO

Renseignements :
email : S.ABRILLE@SFR.FR

